

Source	<i>Entreprise & Carrières</i>
Date	4/10 février 2014
Signé par	Pauline RABILLOUX

Voilà des années que l'on déplore les inégalités d'emplois et de salaires entre les hommes et les femmes. Cela fait des années aussi que les meilleures résolutions politiques en la matière ne servent pas à grand-chose. Le salaire des femmes est toujours inférieur de 20 % en moyenne à celui des hommes, et celles-ci sont toujours exclues des postes à responsabilité. Des réticences peuvent exister çà et là pour des raisons idéologiques ou économiques, mais la vraie raison de cette inégalité persistante est à chercher hors de l'entreprise, dans l'inéquitable répartition des rôles dans la vie familiale et domestique. Les femmes continuent d'assumer l'essentiel des tâches ménagères et des soins aux enfants, de telle sorte que faire progresser l'égalité entre les hommes et les femmes dans la sphère professionnelle consiste à agir en amont en changeant les normes sociales et la répartition quotidienne des tâches. L'auteure, économiste, après avoir rappelé les grands indicateurs de l'inégalité professionnelle, retrace les progrès législatifs réalisés depuis l'après-guerre quant aux principes et aux obligations de non-discrimination, puis examine le poids des mentalités et des normes sociales dans la persistance des inégalités au travail. Elle termine par l'analyse du congé parental, aujourd'hui presque exclusivement utilisé par les mères. Inciter les pères à le partager pourrait s'avérer un vecteur d'égalité : cela aiderait à lever le reproche implicite fait aux femmes d'être moins disponibles pour l'entreprise dès lors qu'elles ont des enfants.